



Attestation de revenus 2024

Éligibilité du statut de contribuable non-résident

Formulaire EU/EER [UE/REE]

Pourquoi ce formulaire ?

Dans ce relevé, vous indiquez les revenus qui ne sont pas soumis aux impôts aux Pays-Bas. Cette attestation est nécessaire si vous faites une déclaration de revenus en tant que contribuable non-résident. Pour être éligible en tant que contribuable non-résident les conditions suivantes s'appliquent :

- Vous habitez dans un pays de l'UE, au Liechtenstein, en Norvège, en Islande, en Suisse, sur l'île de Bonaire, Saint Eustache ou de Saba.
- Vos revenus sont imposés au minimum de 90 % aux Pays-Bas.
- Vous pouvez soumettre une attestation de revenus issue de l'administration fiscale de votre pays de résidence.

Vous trouverez un complément d'informations sur cette déclaration sur les revenus et les suites de l'obligation fiscale étranger éligible dans la note explicative.

Compléter et retourner

Complétez et faites signer ce formulaire par l'administration fiscale de votre pays de résidence. Puis adressez-le à : Belastingdienst/Kennis- en Expertisecentrum Buitenland Postbus 2577, 6401 DB Heerlen, the Netherlands

Attention !

Imprimez soigneusement votre déclaration de revenus. Prenez soin que toutes les données, entre autres le code-barre, soient clairement et complètement visibles sur la version imprimée. Un document imprimé sur lequel les données apparaissent de façon imprécise ou incomplète entraîne un retard dans le traitement de votre déclaration. Dans le cas d'un remboursement d'un trop-perçu, vous devrez en attendre plus longtemps le paiement.

1 Année fiscale de l'attestation

Cette attestation s'applique à l'année fiscale ?

2 0 2 4

2 Vos coordonnées

Initiale (s) et nom

Identifiant personnel

Date de naissance

 - -

Votre immatriculation fiscale du pays de résidence

Domicile (rue et numéro)

Code postal et lieu

Pays de résidence

3 Signature

Lieu

Date

 - -

Signature

Apposer dans le cadre.



Indiquez ici votre identifiant personnel.

.....

02 de 02

Attestation de revenus 2024

Éligibilité du statut de contribuable non-résident

4 Revenus qui ne sont pas soumis aux impôts aux Pays-Bas

4a	Bénéfice d'entreprise	€	
4b	Salaire et indemnités de maladie	€	
4c	Pourboires et autres revenus	€	
4d	AOW (retraite versée par l'État, pensions et autres indemnités	€	
4e	Forfaits de rachat d'assurance-vie	€	
4f	Revenus exonérés d'impôts en tant qu'employé d'une organisation internationale	€	
4g	Pension de l'UE exonéré d'impôts	€	
4h	Revenus obtenus par des travaux divers	€	
4i	Revenus obtenus par la mise à disposition de biens	€	
4j	Pension alimentaire partenaire ou forfait de rachat de celle-ci	€	
4k	Indemnités périodiques et forfaits de rachat de celles-ci	€	
4l	Autres revenus	€	
4m	Additionner: 4a à 4l			€ +
4n	Frais de déplacement en transport en commun			€ -
4p	Soustraire: 4m moins 4n. Total box 1 (revenus et habitation)			€ -
4q	Avantage provenant de titres de participation			€ +
4r	Votre avantage provenant de l'épargne et des placements. Lire la note explicative à la question 4r.			€ +
4s	Additionner: 4p plus 4q plus 4r. Total des revenus qui ne sont pas soumis aux impôts aux Pays-Bas			€ +

5 Attestation du Service des impôts de l'étranger

Faites signer cette attestation par l'administration fiscale de votre pays de résidence.

Nom et adresse de l'administration fiscale étrangère
.....
.....

Par la présente, nous confirmons que :

- le contribuable surnommé résidait dans notre pays en 2024 ;
- les données relatives aux revenus ne sont pas en contradiction avec les données que nous connaissons jusqu'à présent.

Lieu
.....

Date - - Cache

Signature
Apposer dans le cadre.
.....

